

L'INFORMATION eau

La feuille d'information sur l'eau potable

2018



SYNDICAT MIXTE EAU DE LA FORET DE PAIMPONT

Extrait du rapport annuel 2018
sur le prix et la qualité du service public
Disponible en mairie

TERRITOIRE

19 300 habitants

Le service d'eau potable du Syndicat Mixte Eau de la Forêt de Paimpont regroupe les communes de : Baulon, Lassy, Loutehel, Maxent, Monterfil, Paimpont, Plelan-le-Grand, Saint-Malon-sur-Mel, Saint-Peran, Saint-Thurial et Treffendel. Il dessert partiellement Goven, Iffendic et Val d'Anast

La population desservie est de **19 300 habitants**.



14 communes adhérentes

EXPLOITATION

par la société SAUR
en affermage

La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à **8 899 abonnés** (+1,01 % par rapport à 2017).



BESOINS en EAU

7 ressources
2 imports

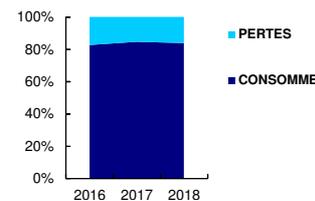
- Des ressources propres au syndicat :
7 captages ont fourni 1 023 200 m³ d'eau après traitement.
- Des ressources extérieures au syndicat :
Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 70 717 m³ :
 - Cebr a fourni 419 m³,
 - Smp Ouest 35 a fourni 70 298 m³.



DISTRIBUTION

Un réseau de 651 km
806 892 m³ consommés

En 2018 les abonnés domestiques ont consommé 806 892 m³ (+1,86 % par rapport à 2017) soit en moyenne **115 litres par habitant et par jour**. Par ailleurs, un volume total de 100 242 m³ a été exporté vers des collectivités voisines. Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement du réseau était de 84,0 %** en 2018 (il était de 84,6 % en 2017).



Rendement du réseau

QUALITÉ

Bonne

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau distribuée au cours de l'année 2018 a été de bonne qualité. Elle est demeurée conforme aux limites réglementaires fixées pour le paramètre microbiologique, les éléments indésirables et les pesticides recherchés.

La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation.

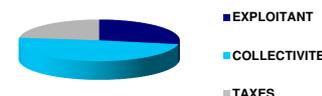


PRIX

349,67 € pour 120 m³
224,51 € pour 65 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 349,67 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2019, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,91 €/m³, **+0,35 % par rapport à 2018**.

Sur ce montant, 28 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 49 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 23 %.



Répartition des montants collectés

TRAVAUX

Le taux de renouvellement du réseau est de **0,91 %**. Or, avec une espérance de vie d'une canalisation de 80 ans, il faut atteindre 1,2% de renouvellement annuel pour un coût de 500.000 €. Avec le nouveau contrat, le syndicat en a les moyens. La programmation des travaux est aujourd'hui lancée sur ce rythme sans recours à l'emprunt.